

COMMUNE DE PLOUNERIN

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

COMPTE RENDU N°19

Réunion de travail du 11/04/2017

ORDRE DU JOUR :

REPONSES APPORTEES A L'AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Sous la présidence de M. Patrick L'HEREEC, maire, ont participé à la réunion :

- M. Yvan DUVAL, conseiller municipal
- M. Jean-Michel LE BONHOM, conseiller
- M. Hervé PERROT, adjoint
- M. Christian JACOB, adjoint

- M. Etienne ROISNE, Lannion Trégor Communauté

- Mme Anne KERBOURC'H, chargée d'études GEOLITT, urbaniste

L'objectif de la présente réunion est d'étudier les remarques émises lors de l'enquête publique et l'avis du commissaire enquêteur concernant le dossier, afin d'apporter d'éventuelles corrections au dossier avant son approbation par le conseil communautaire, le 27 juin prochain.

1- OBSERVATIONS DU PUBLIC

1- Observations relatives à un classement de parcelle non constructible en zone constructible

Avis défavorable du CE

Avis défavorable de la commission

2- Observations relatives à une modification de zonage et d'échange de parcelle

Avis favorable du CE

Avis favorable de la commission : 1.66 ha de classement en zone N contre un reclassement en zone A de 0.6 ha

3- Observations relatives au classement de parcelle en zone de présomption archéologique

Avis défavorable du CE

Avis défavorable de la commission

4- Observation relative à une contestation du règlement graphique du PLU

Avis favorable du CE

Avis favorable de la commission : l'écart entre la zone boisée et la zone humide fait apparaître une « zone blanche » mais qui ne constitue pas une parcelle supplémentaire. Un talus bordant la zone boisée sera protégé au titre de l'article L151-23 du CU.

5- Observation relative à un constat de dysfonctionnement de la réception des eaux de pluie

Avis favorable du CE

Avis de la commission : ne concerne pas le dossier PLU

2- AVIS GLOBAL SUR LE PROJET DE PLU

M. le maire rappelle que la commune a enregistré le dépôt de 6 permis durant l'année 2016, permettant d'espérer que la dynamique démographique soit favorable à Plounérin pour les prochaines années, volonté affichée dans le PADD.

Lannion Trégor Communauté a apporté des éléments de réponse concernant le fonctionnement de la station.

Le Maire,